

Évolution des revenus des aînés

D'où proviennent les revenus des aînés? Le tableau 27 (Carbonneau et Fugère, 2006) présente les différentes sources de revenu des personnes âgées de 65 ans ou plus en comparant 1981 avec 1991 et 2001.

En 2001, contrairement aux années précédentes, la PSV ne constitue plus la principale source de revenu des aînés; sa part de l'ensemble des revenus des aînés, soit 25%, a été surclassée par celle des régimes privés de retraite, qui s'élève à 29%. Il faut cependant préciser que la PSV constitue toujours, et de loin, la principale source de revenu chez les femmes. Aussi, on note que la part du revenu des aînés provenant des revenus de placement a grandement diminué depuis 1991. Les parts relatives de la SRG et des revenus de travail ont aussi diminué.

Par ailleurs, en additionnant les parts relatives des trois premières sources de revenu (programmes fédéraux et régime de rentes), on observe que 53% du revenu des aînés provient de programmes gouvernementaux, et ce, de façon stable au cours des vingt dernières années. Ainsi, il appert qu'une portion importante d'aînés dépend des transferts gouvernementaux pour toucher un revenu suffisant à la retraite, et ce, malgré la croissance de la part relative des régimes privés de retraite. Cependant, si l'on regroupe d'un côté la part relative du Régime de rentes du Québec, des RCR et des REÉR et, de l'autre, la part relative des régimes d'assistance (PSV, SRG), on constate que la part des premiers occupe 50% de l'ensemble des revenus des aînés par comparaison avec 32% pour les programmes d'assistance. Il est intéressant de souligner qu'en 1981, la part relative du RRQ, des RCR et des REÉR était de 23% alors que celle reliée aux régimes d'assistance était de 42%.

TABLEAU 27

Part relative des sources de revenu et revenu moyen des personnes âgées de 65 ans ou plus, selon le sexe, Québec, 1981, 1991, 2001

Sources de revenu	1981			1991			2001		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
	%			%			%		
PSV	23	38	30	21	32	26	18	32	25
SRG	7	18	12	7	15	11	4	10	7
RRQ	13	8	11	20	14	17	21	20	21
Régimes privés de retraite (RCR et REÉR)	16	8	12	22	12	17	35	21	29
Revenus de placement	18	22	20	15	21	18	11	11	11
Revenus de travail	19	3	12	12	3	8	6	2	4
Autres revenus	4	3	3	3	3	3	4	4	4
Revenu moyen	10 513 \$	6 398 \$	8 114 \$	20 456 \$	13 269 \$	16 244 \$	26 537 \$	16 153 \$	20 558 \$
Revenu moyen en dollars constants de 2001	20 776 \$	12 644 \$	16 035 \$	24 173 \$	15 680 \$	19 196 \$	26 537 \$	16 153 \$	20 558 \$

Source : D. Carboneau et D. Fugère (2006). *Le revenu des personnes retraitées au Québec*, Régie des rentes du Québec, Division de l'évaluation et de la révision, 47 p.

En examinant de plus près la situation des femmes âgées, on note que leur revenu en 2001 est toujours assuré à 42 % par les programmes d'assistance (PSV, SRG), comparativement à 22 % chez les hommes; par contre, on constate que la part des régimes privés de retraite a augmenté autant chez elles que chez eux, de plus de 50 % depuis 1991. La participation accrue des femmes au marché du travail aura donc contribué à diversifier et à augmenter leurs sources de revenu.

On note que la part relative du Régime de rentes du Québec a grandement augmenté chez les femmes depuis 1991. En ce qui concerne les régimes privés de retraite (RCR et REÉR), malgré une augmentation importante de leur part relative chez les deux sexes, les femmes restent toutefois loin derrière les hommes avec seulement 21 % de leur revenu provenant de cette source, comparativement à 35 % pour les hommes. Cette source de revenu est incontestablement la plus importante chez les hommes, alors qu'elle était précédée par la PSV, les revenus de travail et les revenus de placement en 1981. Elle arrive maintenant au deuxième rang chez les femmes, après la PSV.

Un autre fait notable concerne les revenus de travail dont la part relative a continué de diminuer chez les hommes aînés, passant de 19% en 1981 à 12% en 1991 et à 6% en 2001, alors que chez les femmes, la part relative de ce type de revenu demeure stable. Il faut cependant souligner que cette tendance s'est sans doute inversée au cours des dernières années. En effet, l'emploi de ce groupe a bondi de 20 600 à 36 200 entre 2000 et 2005. Le taux d'emploi est passé, pour sa part, de 5,6% à 8,7%.